

# Formation A.I.P.R Opérateur

## Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

Durée : 1 jour soit 6 heures + 1 heure d'examen

Lieu : inter ou intra-entreprise

### PUBLICS VISES :

Personnels intervenant directement dans les travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens, ou devant effectuer des interventions dans le cadre de travaux urgents (conducteurs d'engins de chantier, conducteurs de nacelles, grues, pompes à béton..., suiveurs, canalisateurs, ouvriers en travaux publics)...

### PRE-REQUIS :

Aucun.  
Examen nécessitant la maîtrise de la langue française (lecture et compréhension).

### METHODES PEDAGOGIQUES :

Salle de formation équipée d'ordinateurs/tablettes connectés à internet. Alternance d'exposés et d'étude de cas. Entraînement à l'examen final.

Remise de livrets aux stagiaires.

### VALIDATION DE LA FORMATION :

Examen QCM réalisé via la plateforme en ligne du MEEM (Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer).

La réussite au QCM est sanctionnée par une Attestation de compétences à destination de l'employeur en vue de la délivrance d'une Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux.

### DUREE DE VALIDITE :

Renouvellement obligatoire avec une validité de 5 ans.

### OBJECTIFS :

- Connaître les exigences liées à la réglementation anti-endommagement.
- Savoir identifier les différents réseaux
- Connaître et analyser les risques liés à l'exécution de travaux à proximité de réseaux
- Réaliser les travaux à proximité de réseaux en toute sécurité
- Se présenter à l'examen AIPR Opérateur

### CONTENU PEDAGOGIQUE – 6H00:

#### Dispositions réglementaires

*Normes, code de l'environnement, code du travail*

#### Les intervenants des réseaux et leur rôle

*Droit, obligations et responsabilité de chacun*

#### Les procédures de Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DT-DICT) et d'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)

#### Les différents risques liés aux réseaux souterrains et aériens

##### L'identification des réseaux

*Réseaux enterrés : préparation du chantier / principaux affleurants/marquage, piquage/grillages avertisseurs/ distances réglementaires...*

*Réseaux aériens : différents réseaux, identification des lignes, distances de sécurité, ligne en conducteur non isolée, ligne en conducteur isolé...*

#### Les protections collectives et individuelles

##### Réaliser des travaux à proximité de réseaux

*Avant de commencer les travaux / instruction particulière lors d'utilisation d'engins / canalisation invisible isolée enterrée / réseaux enterrés (blindage, compactage, buses, affleurants, objets suspects...) / travaux neufs / travaux de remplacement...*

##### Que faire en cas d'endommagement : la règle des 4 A

*Arrêter, alerter, aménager, accueillir*

##### Que faire en cas d'incident ou d'accident

### EXAMEN – 1H00

**IMPACT**  
Consulting